

VILLERS

Le Mag

L'édito

C'est au lendemain, espérons-le, d'une situation inédite pour notre pays, que je suis heureuse mais aussi soucieuse de m'adresser de nouveau à vous. Nous avons traversé des temps tumultueux, partagés entre inquiétude, questionnement et bien d'autres émotions inattendues.

Dans un premier temps, c'est une liste de remerciements que je souhaite dresser. Ils s'adressent à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré face à la pandémie qui nous a frappés :



- vous, les habitants qui avez respecté les consignes de confinement
- les commerçants de notre commune et du marché qui se sont rendus disponibles et ont maintenu leurs activités pour tous.

- les personnels soignants et les enseignants qui ont réussi à poursuivre leurs missions dans des conditions inédites

- le personnel communal et certains élus qui ont maintenu l'accueil des enfants des personnels de santé.

- les bénévoles pour la fabrication des masques et des visières. Et je remercie tous les donateurs de tissus, fils, élastiques

Enfin, dans une période où tout semblait figé, je tiens à mettre en lumière le travail constant de l'équipe municipale, qui a su maintenir un service minimum et garantir le bon fonctionnement de notre village : administration, entretien courant du village, information à la population, agence postale, distribution des masques...

Les élections ont eu lieu dans un contexte incertain, et je remercie chaque habitant qui s'est rendu aux urnes en juin dernier pour accomplir un acte citoyen. Je suis honorée

de la confiance que vous accordez à mon équipe et à moi-même.

Aujourd'hui, osons croire qu'une nouvelle page s'offre à nous. C'est dans cet esprit que je désire débiter ce mandat. Je souhaite donc la bienvenue aux nouveaux membres qui constituent le conseil.

Nous savons qu'il nous faudra être plus que jamais consciencieux, réfléchis et à l'écoute pour la réussite de nos projets. Il sera aussi nécessaire de faire des choix et de revoir, sur certains points, nos priorités. Ensemble, nous devons faire preuve de vigilance pour préserver notre village.

Je vous laisse maintenant découvrir le nouveau Mag, avec notamment le budget voté en juillet, la rentrée des classes, un point sur Covaltri.... Et une présentation de vos élus en photo.

Agnès Audoux

L'aire collective de jeux est un lieu d'épanouissement pour les enfants, à condition que chacun soit bien conscient de ses responsabilités et les assume. Afin de permettre à tous de profiter dans de bonnes conditions de cette aire, nous vous rappelons les règles applicables lors de l'utilisation de l'aire de jeux :

- Suite aux nouvelles règles sanitaires, il est obligatoire de porter un masque à partir de 11 ans ;
- L'aire de jeux, est un espace dédié aux enfants de 3 à 12 ans sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ;
- Les jeux à ressort sont réservés aux enfants de 2 à 8 ans uniquement ;
- La structure principale est réservée aux enfants jusqu'à 12 ans uniquement ;
- Les trottinettes et les vélos ne peuvent pas être utilisés dans l'enceinte de l'aire de jeux.

Cette nouvelle structure dans le village est à la disposition des Villermorinois. Nous comptons sur vous pour prendre soin de cette installation, qui était attendue au cœur de notre village.



Aire de jeux "L'île de Dino Jungle" au centre du village

BUDGET

Notre budget a été finalisé et voté après les élections, au mois de juillet. L'année, déjà bien entamée, a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Néanmoins, nous avons tenu à présenter un budget portant des projets sur la fin de l'année 2020, tout en conservant la maîtrise de nos coûts.

Au 1^{er} janvier 2020, nous avons transféré le budget assainissement à la communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie avec reprise des résultats dans le budget communal, et transfert des fonds à la communauté d'agglomération. Nous conservons notre budget général, qui se décompose en deux sections, fonctionnement et investissement.

Fonctionnement

Le total de nos recettes de fonctionnement s'élève à 2 380 706 €.

Nos recettes sont majoritairement composées des reports de nos excédents antérieurs

(45%), des impôts directs et redevances (31%), et enfin des dotations et subventions (19%). Lors du conseil municipal du 9 juin 2020, il a été voté à la majorité le **maintien des taux d'imposition locaux, sans qu'aucune variation ne soit apportée.**

Le total de nos dépenses de fonctionnement s'élève à 2 380 706 €. Nos dépenses sont composées de 36% de reversement à la section d'investissement, c'est-à-dire un transfert du budget de fonctionnement vers celui des investissements, rendu possible par une maîtrise de nos coûts de fonctionnement au profit des investissements.

Viennent ensuite les charges à caractère général (26%), dans lesquelles nous avons prévus notamment l'entretien de la toiture et des murs de notre église, la réfection de la tombe d'Amédée Servin, personnage historique de Villiers, et la **réfection et l'entretien de voiries**. Les autres grands postes de dépenses comprennent les consommations énergétiques des différents bâtiments communaux (mairie, écoles, salles communales, ...), les achats de matériel destinés à la réalisation de petits travaux par nos agents techniques, les maintenances des différents appareils.

Les charges de personnel des différents agents (mairie, personnel extra-scolaires) s'élèvent à 25% de notre budget.

Les autres charges, intérêts des emprunts, reversement à la communauté d'agglomération au titre de services rendus se totalisent à 8% de notre budget.

Le reversement à la communauté d'agglomération au titre du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020 s'élève quant à lui à 5% de notre budget.

Investissement

Le total de nos recettes d'investissement s'élève à 1 779 242 €.

Nos recettes sont majoritairement composées du reversement de la section de fonctionnement (49%), du report de nos excédents antérieurs (41%), de dotations fonds divers et réserves (7%), et enfin de subventions pour 3%.

Le total de nos dépenses d'investissement s'élève à 1 779 242 €.

Le poste le plus important est celui des immobilisations en cours (60%). Il comprend 693 000 € de restes à réaliser de l'année passée. C'est-à-

dire la fin de projets entamés, dont l'assainissement et les voiries de la Sente du Pré Aubry pour 650 000€. Les autres investissements souhaités d'ici la fin de l'année sont la mise en place de la **vidéoprotection** (115 000 €), la création d'une **rampe d'accès PMR** pour l'école primaire (40 000 €), et différentes études afin de lancer des projets sur les années futures.

Le poste immobilisations corporelles (23%), comprend la **réfection de la salle Germaine Vernillet** (ex salle AFR), la suite de l'aménagement de l'aire de jeux et du boulodrome, des travaux de climatisation et d'achat **d'équipements pour les écoles**. Ce poste comprend également des investissements pour la **sécurité** de tous, avec l'installation prévue de chicanes, de barrières pour lutter contre les dépôts sauvages, le changement d'extincteurs et le remplacement de lampadaires.

Le reversement à la communauté d'agglomération au titre du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020 s'élève quant à lui à 12 % de notre budget.

Le remboursement de nos emprunts liés aux investissements passés représente 5% de nos dépenses.

Nous nous engageons à faire **subventionner un maximum des dépenses** prévues au budget, et ce afin de pouvoir porter les projets en autofinancement, et de limiter le recours au financement par emprunts bancaires. Ceci dans le but de **préserver les finances de notre commune, et de minimiser notre taux d'endettement**. Nous souhaitons par cette action pouvoir continuer à porter des projets pour notre commune tous les ans.

La parole à l'opposition

Nous, élus d'opposition, pensons que le minimum légal de 300 caractères qui nous est alloué ici ne nous permet pas de délivrer une information critique et constructive aux Villermorinois. En l'absence d'une réelle volonté démocratique nous publierons notre propre journal.

COLLEGIENS - LYCEENS

Suite à la dotation de masques par le département, nous a été décidé à la majorité lors du conseil municipal du 17 septembre dernier, l'attribution du solde des masques encore disponible aux collégiens et aux lycéens. Ils pourront venir chercher 2 masques en mairie sur présentation de leur livret scolaire, jusqu'à épuisement du stock.



SECURITE

Nous faisons un point sur la **vidéo-surveillance**. Le dossier a pris du retard en raison du contexte sanitaire. La réunion de la commission de sécurité à la Préfecture n'a pu se tenir que le 15 Septembre, cette date tardive rend malheureusement caduc notre demande de subvention auprès de la D.E.T.R (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) pour cette année compte tenu du délai dépassé. Nous allons redéposer une demande de subvention à la D.E.T.R et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dès réception de l'avis de la commission sécurité pour une installation et mise en service, courant 2021.

Du côté de la **sécurité routière** à Villiers sur Morin :

- Côte de Dainville : le ralentissement du bas de la côte de Dainville devrait voir le jour rapidement. Nous avons reçu un accord de principe de la commission de sécurité routière sur

la pose de chicanes afin de faire baisser la vitesse dans le bas de la descente de Dainville au niveau du croisement chemin blanc, sente du pré Aubry et rue de Paris.

- Rue de Picardie : nous étudions le déplacement de certaines chicanes

- Intersection rue de Picardie et sente du Pré Aubry, une solution visant à sécuriser cette intersection potentiellement dangereuse est à l'étude.

- Chemin des Roches : nous étudions les possibilités pour sécuriser cette rue étroite en double sens

- **Stationnement** dans les rues étroites du centre bourg : nous travaillons sur la création d'un parking rue Ferdinand Laurent.

Nous commençons une étude sur le passage en zone 30 pour l'ensemble du centre Bourg ainsi qu'une zone



VIDEO PROTECTION

rencontre (Zone 20) sente du Pré Aubry.

Sur tous ces sujets, il a été convenu d'élargir la commission sécurité à des **référénts** de quartier, afin d'avoir leurs ressentis sur cette problématique devenue sensible pour beaucoup de Villermorinois.

Nous profitons de cette insertion dans ce Mag pour que **les personnes désireuses de participer à cette réunion puissent se faire connaître rapidement en mairie.**

LOISIRS

Venez découvrir l'espace dédié à la pétanque au 26 ter rue de Picardie, à Villiers sur Morin ... pour les Petits et les grands

Après quelques mois d'attentes, les terrains de boules sont finalement arrivés à Villiers et ce, pour votre plus grand plaisir !

Petits et grands, jeunes et plus anciens, rendez-vous au 26 ter rue de Picardie pour un moment de détente et de convivialité au coeur même de votre village.



Nouveau boulodrome à Villiers sur morin !



En compensation du prêt du terrain pour le stockage du matériel, des engins et des fournitures concernant les travaux de la Sente du Pré Aubry, Madame le Maire a négocié la remise en état du terrain et la création d'un boulodrome. De cet échange de procédés, notre boulodrome est né, et nous remercions la société "La Limousine" pour sa réalisation.

Actuellement l'accès n'est pas encore possible au public, mais les équipes techniques vont prochainement créer une ouverture dans le mur d'enceinte du terrain pour permettre l'accès à tous.



Jour de la rentrée, dans la cour de l'école Patrick Themereau

Les enfants entrent en classe à l'école maternelle de la Boite à grandir

Nos élèves de maternelle et d'élémentaire ont fait leur rentrée pour l'année scolaire 2020/2021 le mardi 1^{er} Septembre.

Cette année à l'école Patrick Themereau nous comptons 134 élèves, repartis de la façon suivante : 21 CP ; 28 CE1 ; 33 CE2 ; 14 CM1 et 38 CM2.

La Boite à grandir de son côté accueille 62 élèves avec 16 Petite section ; 16 moyenne section et 30 en grande section.

Pour cette rentrée un peu spéciale à l'école élémentaire, les parents ont pu accompagner leurs enfants dans la cour munis d'un masque. A la maternelle, les enfants ont été accueillis par la directrice aux portes de l'école.

Le **nouveau protocole** permet d'accueillir tous les enfants. Des règles strictes sont mises en place par les enseignants mais aussi par le personnel de la commune sur le temps périscolaire.

Malgré le protocole allégé, les classes continuent à être désinfectées tous les jours (poignées, tables etc.).

La commune a mis à disposition deux brumisateurs désinfectants, du gel hydroalcoolique dans chaque classe et des produits désinfectants.

Après le succès du Conseil des enfants l'année dernière, celui-ci va être reconduit, de nouvelles élections vont être mises en place très prochainement.



APPEL A CANDIDATURE

Si tu es en CE2 ou en CM1, et que tu as envie de faire comme l'équipe municipale et avec d'autres enfants de concrétiser, et donner vie à tes idées, rejoins le conseil des enfants !

Un conseil des enfants permet de participer à la vie de son village et mener à bien les projets qui tiennent à cœur des enfants, dans des domaines tels que jeunesse, loisirs sport, culture, environnement, solidarité... Et c'est aussi participer au Conseil des enfants...

Ce conseil regroupe des enfants qui vivent à Villiers, tu peux donc proposer ta candidature, peu importe ton école.

Si tu es intéressé, écris-nous avant le lundi 5 octobre 2020, par email sur: conseildesenfants2020@gmail.com

Indique-nous ton nom, ton prénom, ta classe, ton âge, ton adresse, le téléphone et l'email de tes parents.

Suite à cette inscription, une réunion aura lieu pour expliquer la campagne électorale et le rôle des enfants élus.

VIE ASSOCIATIVE

Nous vous informons que la **liste des associations** actives sur Villiers sur Morin a été mise à jour, vous pouvez l'obtenir sur demande à la mairie ou la consulter sur le site Internet www.villiers-sur-morin.fr/associations/

Notre commune a la chance d'avoir plusieurs associations actives, qui dynamisent notre village. Elles s'adaptent aux exigences sanitaires. Que votre passion soit la musique, le sport, le chant, le dessin, la pêche, etc..., ces associations sont présentes pour vous permettre de pratiquer vos loisirs.

Vous avez - ou êtes sur le point de créer - une association et vous souhaitez qu'elle soit référencée ? N'hésitez pas à nous contacter, nous l'ajouterons lors de la prochaine édition.

ENVIRONNEMENT

Ce sont 72 communes qui sont regroupées dans un syndicat intercommunal pour traiter ensemble les déchets de leurs habitants. Le syndicat indépendant COVALTRI77 a été choisi par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie pour le traitement et la valorisation des déchets. COVALTRI (à la place de SEPUR) est en charge de la collecte des déchets à Villiers sur Morin depuis le 1^{er} janvier 2020.

La municipalité n'est ni gestionnaire, ni responsable de ce nouveau prestataire. Néanmoins, nous prenons bonne note de vos remarques et les transmettons aux services concernés afin qu'ils en tiennent compte dans l'amélioration de leurs services.

Toutefois nous tenons à vous rappeler les consignes de collecte, merci de :

- Sortir vos déchets la **veille au soir** du jour de ramassage
- Présenter correctement vos bacs, **face avant vers la route**
- Fermer impérativement le capot des bacs



De plus, nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur le civisme de chacun pour systématiquement **rentrer vos bacs après chaque collecte**, afin de préserver le charme de notre village

Pour rappel, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets définies par Covaltri.

**Attention,
un bac mal présenté
n'est pas collecté !**

Enfin, n'oubliez pas que désormais, tous les emballages se trient dans le bac jaune, et qu'il est recommandé de les compacter au maximum : Brique en carton - Tous les papiers - Boîte en



plastique - Boîte, bidon, barquette et aérosol en métal - Bouteille en plastique - Flacon de produit ménager ou de toilette vidé - Sachet alimentaire - Film de suremballage - Sac en plastique - Pot de Yaourt - Barquette en plastique ou en polystyrène - Blister et filet à fruits.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

COVALTRI du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h par téléphone au 01 64 20 52 22 et/ou par mail à : contact@covaltri77.fr

Covaltri a prévu de distribuer en début d'année un calendrier des ramassages pour 2021, en attendant voici un petit mémo utile

Végétaux Ramassage chaque mardi jusqu'à fin novembre

- mardi 6 octobre
- mardi 13 octobre
- mardi 20 octobre
- mardi 27 octobre
- mardi 3 novembre
- mardi 10 novembre
- mardi 17 novembre
- mardi 24 novembre
- mardi 1 décembre



Ordures ménagères Ramassage chaque lundi

- lundi 5 octobre
- lundi 12 octobre
- lundi 19 octobre
- lundi 26 octobre
- lundi 2 novembre
- lundi 9 novembre
- lundi 16 novembre
- lundi 23 novembre
- lundi 30 novembre
- lundi 7 décembre
- lundi 14 décembre
- lundi 21 décembre
- lundi 28 décembre



Déchets recyclables Ramassage vendredi semaine paire

- vendredi 2 octobre
- vendredi 16 octobre
- vendredi 30 octobre
- vendredi 13 novembre
- vendredi 27 novembre
- vendredi 11 décembre
- vendredi 25 décembre



Une équipe
à votre service
pour notre
village



Agnès AUDOUX
MAIRE



Caroline AULIAC
1^{re} adjointe chargée des
finances, du personnel
communal, de la vie asso.
jeunesse et sport



Vianney SUSCOSSE
2^e adjoint
chargé de l'urbanisme



Chloée SEITA
3^e adjointe chargée
des affaires scolaires
et périscolaires



Philippe AUDOUX
4^e adj. chargé des aff. liées aux
réseaux d'assainissem., d'eau
potable, d'élect., de voirie, de
sécurité, tél. et informatique



Stéphanie VIEUX
5^e adjointe chargée de
la communication, de la
culture et du patrimoine



Patricia ANGER
Conseillère municipale
déléguée aux affaires
scolaires et périscolaires



Rémy DELFORGE
Conseiller municipal
délégué aux affaires
relatives à la sécurité
et aux travaux



Patrice BOURGOIN
Conseiller municipal



Cécile COUTELLIER
Conseillère municipale



Nicolas GOBIN
Conseiller municipal



Damien KOPYC
Conseiller municipal



Pascal LESEURRE
Conseiller municipal



Michaël MARTINS
Conseiller municipal



Elodie PEIREIRA
Conseillère municipale



Jean-Paul GALEYRAND
Conseiller municipal



**Claudie JOULAUD
épouse ARNAUD**
Conseillère municipale



Bernard RENAULT
Conseiller municipal



Eric VIOLLEAU
Conseiller municipal

Mairie de Villiers sur Morin

38 Rue de Paris 77580 Villiers-sur-Morin

Tél. : 01 64 63 46 50

E-Mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr

Page facebook : facebook.com/villierssurmorin/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Agnès AUDOUX, maire de Villiers sur Morin

COMITÉ DE RÉDACTION : Patricia ANGER, Agnès AUDOUX, Philippe AUDOUX, Patrice BOURGOIN, Nicolas GOBIN, Stéphanie VIEUX

CONCEPTION GRAPHIQUE : Stéphanie Vieux

IMPRESSION : Les Ateliers Réunis - Lognes